



Formations sociales
et médico-sociales

41 chemin du chancelier 69130 Ecully
Tél : 04 78 33 46 20 Fax : 04 78 33 44 12
Site : www.institutsaintlaurent.org

N° dispensateur formation 82.69.01516.69 Code APE : 8559B N° de Siret 779 883 479 00023

CALENDRIER PREVISIONNEL DE FORMATION ES PASSERELLE *Dispositif particulier de financement* 2017/2018

Formation théorique : 511 h

Stage externe hors structure employeur : 700h (Article 7 de l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé)

Temps de travail personnel : 450 h (comptabilisées pour obtention ECTS) 180 ECTS¹

Du 11/04/2017 au 14/04/2017	28h	Accueil de la promotion à l'Institut St Laurent, présentation de la formation et mise en route du processus de professionnalisation
Du 24/04/2017 au 28/04/2017	35h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 9/05/2017 au 11/05/2017	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 22/05/2017 au 24/05/2017	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 25/05/2017 au 5/06/2017	63h	Stage 700 heures
Du 6/06/2017 au 8/06/2017	21 h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 9/06/2017 au 23/06/2017	70 h	Stage 700 heures
		CONGE
Du 3/07/2017 au 5/07/2017	21 h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 6/07/2017 au 21/07/2017	70h	Stage 700 heures
Du 24/07/2017 au 5/09/2017		CONGE
Du 6/09/2017 au 8/09/2017	21 h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 20/09/2017 au 22/09/2017	21 h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 25/09/2017 au 6/10/2017	70h	Stage 700 heures
Du 9/10/2017 au 13/10/2017	35h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 16/10/2017 au 20/10/2017	35h	Stage 700 heures
Du 23/10/2017 au 3/11/2017		CONGE
Du 6/11/2017 au 8/11/2017	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 9/11/2017 au 26/11/2017	84h	Stage 700 heures
Du 27/11/2017 au 29/11/2017	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 30/11/2017 au 10/12/2017	35h	Stage 700 heures
Du 11/12/2017 au 13/12/2017	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 14/12/2017 au 22/12/2017	49h	Stage 700 heures
Du 23/12/2017 au 7/01/2018		CONGE
Du 8/01/2018 au 10/01/2018	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 11/01/2018 au 21/01/2018	49h	Stage 700 heures
Du 22/01/2018 au 24/01/2018	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 25/01/2018 au 4/02/2018	35h	Stage 700 heures
Du 5/02/2018 au 7/02/2018	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 8/02/2018 au 16/02/2018	35h	Stage 700 heures
Du 19/02/2018 au 23/02/2018		CONGE
Du 26/02/2018 au 2/03/2018	35h	Stage 700 heures
Du 5/03/2018 au 7/03/2018	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 8/03/2018 au 19/03/2018	35h	Stage 700 heures
Du 21/03/2018 au 23/03/2018	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 26/03/2018 au 30/03/2018	35h	Stage 700 heures
Du 9/04/2018 au 13/04/2018	35h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 23/04/2018 au 26/04/2018	28h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 14/05/2018 au 18/05/2018	35h	Regroupement à l'Institut St Laurent
Du 4/06/2018 au 6/06/2018	21h	Regroupement à l'Institut St Laurent
TOTAL	511 h 700 h	Formation théorique Stage

Stages ES - Décret n° 2007-899 du 15 mai 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

Article 7 de l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé :

- Les candidats titulaires du diplôme d'Etat de moniteur éducateur « autres dispositifs de financement » justifiant d'un ou plusieurs contrats de travail à un poste éducatif, d'une durée totale cumulée d'au moins deux ans effectuent un stage d'une durée d'au moins 20 semaines (700 heures).

Décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages / INSTRUCTION

INTERMINISTÉRIELLE n° DGS/SD4A/DGESIP/2015/248 du 24 juillet 2015 relative au séquençage des stages des diplômes du travail social de niveau 3 (ES)

: Stage de 700 heures pouvant dépasser 6 mois au total, s'il s'effectue sur 2 années d'enseignement, sans excéder toutefois 1260 heures au total)

1 - Système Européen de transfert d'unités de cours capitalisables (European Credit Transfer System - ECTS) Arrêté du 25 août 2011 modifiant l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et Circulaire interministérielle n° DGCS/4A/DGESIP/2011/457 du 5 décembre 2011 relative à la mise en crédits européens (ECTS) des formations préparant au diplôme post baccalauréats de travail social.